CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- 1) RESPECTEZ LA LIMITATION DE VITESSE ET LE PLAN DE CIRCULATION
- CEINTURE DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE PENDANT LES MANŒUVRES ET LA CIRCULATION
- 3) DISTANCE DE SÉCURITÉ ENTRE ENGINS ET CAMIONS EN CIRCULATION MIN. 25 M
- 4) LES ENGINS DE CHANTIER SONT PRIORITAIRES
- 5) NE SORTEZ PAS DE VOTRE VÉHICULE SAUF IMPÉRATIF ET PORTEZ VOS EPI EN CAS DE SORTIE
- JETEZ VOS DÉCHETS DANS LES BENNES À DISPOSITION
- 7) ÉTABLISSEZ LE CONTACT VISUEL AVEC LES CONDUCTEURS DES ENGINS
- 8) AVANT UNE MANŒUVRE, CONTRÔLEZ LES ALENTOURS ET VÉRIFIEZ L'ABSENCE DE PIÉTONS ET DE VÉHICULES
- OBLIGATION DE BACHER LA BENNE APRÈS LA BASCULE
- 10) PAUSE INTERDITE SUR LE SITE
- 11) LAVEZ LES ROUES EN SORTANT (CAMIONS DE CHANTIER)



POUR VOTRE SÉCURITÉ, MERCI DE NE PAS DESCENDRE DE VOTRE VÉHICULE, SAUF IMPÉRATIF